RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CYBER MALVEILLANCE .GOUV.FR
Assistance et prévention en cybersécurité

AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cybermalveillance.gouv.fr dévoile sa 4e étude sur la maturité cyber des collectivités et publie avec l'AMF, un memento sur la cybersécurité à destination des communes rurales. Les 2 entités appellent les collectivités à engager les actions prioritaires face à cet enjeu sociétal.

Paris le 17 novembre 2026 – A l'occasion de sa participation au Salon des Maires et des Collectivités locales, Cybermalveillance.gouv.fr publie sa quatrième étude sur la maturité des collectivités en matière de cybersécurité et lance avec l'AMF un mémento sur la cybersécurité pour les communes rurales. 2 ans après la précédente vague, et dans un contexte de recrudescence de la menace, Cybermalveillance.gouv.fr a souhaité réitérer son enquête avec OpinionWay pour mieux connaître le degré de considération des collectivités face aux risques cyber mais également pour approfondir l'étude des freins qu'elles rencontrent.*

1. Des signaux positifs d'amélioration de la maturité cyber des collectivités

Si les résultats de la dernière édition, mettaient en évidence une prise en compte insuffisante des risques des collectivités avec une frontière accentuée entre les plus petites et celles de plus de 1000 habitants, force est de constater une évolution positive de leur maturité cyber et notamment des plus petites dans différents domaines.

Ainsi, elles sont plus nombreuses à sembler **plus conscientes de leur niveau d'exposition** : désormais **42 % d'entre elles le jugent élevé** (+4 points vs 2024). La hausse atteint +5 points parmi les communes de moins de 1 000 habitants et est particulièrement marquée chez celles de 300 à 999 habitants (+10 points).

Côté équipements, la très grande majorité des collectivité déclare avoir déployé au moins **un dispositif de sécurité avec un chiffre moyen de 3,7 en augmentation** (3,4 en 2024) **de façon significative auprès des plus petites** (3,5 contre 3,1). Ainsi, au-delà des « basiques » (antivirus, sauvegardes, pare-feu), d'autres solutions telles que le gestionnaire de mots de passe (27 % +7 points) ou encore l'authentification multi facteurs (15% +8 points) sont désormais adoptées par les plus petites entités pour les moins de 1000 habitants.

Mais surtout, véritable point de bascule, **les collectivités victimes d'une attaque sont aujourd'hui 65 % à en connaître la cause** (+10 points) avec l'hameçonnage en tête (38% +8 points) suivi par la « *faille non corrigée* » (15 % +5 points).

2. La cybersécurité : un enjeu secondaire pour les collectivités

Paradoxalement, si la sécurité informatique relève de la responsabilité de tous par plus **6 collectivités sur 10, elle ne figure pas au premier plan de leurs préoccupations** : 28% déclarent ainsi ne pas en faire un sujet prioritaire ou ne pas se sentir concernées et 34 % manquer de temps.

Des choix qui peuvent s'expliquer par des budgets contraints …
Si 66 % consacrent toujours moins de 5000€ au budget informatique, la part consacrée à la cyber reste stable mais encore très faible avec un budget sécurité de **moins de 1000€ pour 71 % d'entre elles.**
Par ailleurs, malgré un contexte de forte recrudescence des cyberattaques et notamment des violations de données, **62 % d'entre elles déclarent que cela n'a pas influencé leurs décisions budgétaires ou ne pas le savoir.**
Ainsi, seules 16 % (+6 points) pensent le faire évoluer à la hausse l'an prochain.

Des choix qui peuvent se traduire par …
Une plus grande porosité des usages, avec 65 % des collectivités qui reconnaissent avoir recours à leurs équipements personnels pour des besoins professionnels, et qui affichent une régression des pratiques par rapport aux éditions précédentes (57 % +8 points vs 2024).

Une difficulté à faire face en cas d'attaque
En effet, **6 collectivités sur 10 (59%) s'estiment insuffisamment préparées** en cas d'attaque (vs 54% en 2024) et parmi elles 76 % répondent ne pas disposer d'une procédure de réaction (44%) ou ne pas le savoir (32 % +4 points).

3. Une nécessité d'accompagnement et de sensibilisation
Alors que depuis mars 2026, la plupart des équipes municipales ont été renouvelées (71%) ou que près d'un tiers des élus entament leur tout premier mandat ainsi que le révèle l'enquête, les résultats de cette quatrième vague démontrent le besoin de les éclairer sur les risques cyber encourus et leur permettre de réévaluer les priorités de leur commune en termes de budget (dont 42 % d'entre elles déplorent le manque + 6 points), de sensibilisation ou encore de solutions.

De fait, si **67 % des répondants appellent à une plus grande sensibilisation** (+5 points), les actions de sensibilisation dont elles ont bénéficié restent limitées : 40 % d'entre elles déclarent n'en avoir reçu qu'une seule, contre 43 % en 2024, tandis que **29 % n'en ont bénéficié d'aucune** (+2 points).
Par ailleurs, 55 % des collectivités plébiscitent un **accompagnement en matière de solutions. 68 %** des collectivités admettent **ne pas savoir si les solutions cyber** disponibles sur le marché **sont adaptées à leurs besoins.**

Les prestataires informatiques restent les interlocuteurs privilégiés pour près des 2/3 des collectivités interrogées ; en revanche, **83 % de celles qui y ont recours ne savent pas *pour autant si le prestataire est qualifié*.**
Enfin, **18% sont dépourvues de toute gestion (interne ou externe) en matière de sécurité informatique ou l'ignorent.**

4. Un mémento sur la cybersécurité pour les communes rurales

Face à ces constats, l'AMF et Cybermalveillance.gouv.fr ont souhaité accompagner les communes rurales, particulièrement vulnérables pour les aider à se préparer pour affronter des attaques cyber. Un memento a été conjointement réalisé pour les acculturer aux principales menaces, les guider avec une série d''actions prioritaires, les aider à savoir comment réagir en cas d'attaque etc.

Enfin, un volet sur les solutions qui leur sont dédiées et des services vers lesquels se tourner conclut le livret.

Pour en savoir plus : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cp-etude-2026-cybersecurite-collectivites

« *Près d' 1 collectivité sur 3 a déjà été victime ou ne le sait pas. Or la cyber n'est pas une fatalité et doit devenir une priorité pour toutes les collectivités car des solutions existent. Des mesures simples et un accompagnement par un prestataire de confiance permettraient à de nombreuses communes de se protéger et de pouvoir affronter une attaque. Il est de notre responsabilité d'intensifier la sensibilisation et de poursuivre cet accompagnement avec l'AMF à nos côtés en tant que membre, à travers la diffusion de ce nouveau memento et de services tels que le 17Cyber, qui s'inscrivent dans notre mission d'intérêt public* » a déclaré Jérôme Notin, Directeur Général de Cybermalveillance.gouv.fr

**Étude 2026 conduite par OpinionWay pour Cybermalveillance.gouv.fr du 26 août au 29 septembre en ligne (CAWI) auprès d'un échantillon de 2830 élus de collectivités / agents communaux en charge de l'informatique et de la sécurité des communes de moins de 25 000 habitants en France métropolitaine et dans les départements et régions d 'Outre-Mer.*
Étude menée et diffusée en partenariat avec : l'ANSSI, l'ANCT, l'AMF, l'APVF, l'Assemblée Nationale, l'Avicca, la Banque des Territoires, le CoTer Numérique, Déclic, Régions de France, le Commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberespace et avec le soutien du Salon des Maires et des Collectivités Locales.

Contacts presse :
Cybermalveillance.gouv.fr : presse@cybermalveillance.gouv.fr
Béatrice Hervieu : 01 83 75 14 10 – Pauline Fabry : 01 83 75 14 19 - Stella Azzoli : 01 83 75 14 09

AMF :
Clara Meyer : *clara.meyer@amf.asso.fr* - 01 44 18 14 18
Marie-Hélène Galin : *marie-helene.galin@amf.asso.fr* - 01 44 18 13 59

À PROPOS DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

Cybermalveillance.gouv.fr est la plateforme du Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA). Créé en 2017, ce dispositif national a pour missions l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, la protection des organisations, la sensibilisation aux risques numériques, et l'observation de la menace sur le territoire français, qui s'illustrent notamment au travers du service d'assistance 17Cyber.
Ses 62 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif contribuent à sa mission d'intérêt général pour ses 3 publics : particuliers, entreprises et collectivités. En 2025, Cybermalveillance.gouv.fr a accueilli 5,1 millions de visiteurs uniques sur son site Internet et plus de 504 000 personnes ont réalisé un parcours d'assistance. www.cybermalveillance.gouv.fr